

Commune d'ÉPINEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 08 Avril 2025

Délibération n° 04-2025

Séance du 08 Avril 2025

Date de convocation :

1^{er} Avril 2025

Date d'affichage :

.....2025

Nombre
de conseillers en exercice

12

de présents

8

de votants

11

L'an deux mil vingt-cinq, le Huit Avril à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil, en séance publique sous la présidence de Madame Françoise SAVIE EUSTACHE, Maire.

PRESENTS Mesdames Maryline JOUVEY, Françoise SAVIE EUSTACHE

Messieurs, Alain BŒUF, Gilles GUILMETTE Michel LAPORTE, Georges LARCHER, Didier NOUVELOT, Claude REGNIER.

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS : Messieurs Roger BLIN, Frédéric CHAUVEAU, Yann WOJCIECHOWICZ

ABSENT : Monsieur Yannick LEROY

Objet : Affectation des résultats budget principal 2024

Rapporteur : Monsieur Claude REGNIER, Adjoint au Maire

Le 08 Avril 2025, le Conseil Municipal d'Epineuil réuni sous la Présidence de Madame Françoise SAVIE EUSTACHE, Maire,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2024 ;

Considérant que les résultats de l'exercice 2024 doivent faire l'objet d'une affectation et combler les besoins de financement ;

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2024

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Résultat de clôture 2024	401 311.56 €	9132.02 €
Report sur 2025	401 311.56 €	9 132.02 €

Le Conseil Municipal **ADOPTÉ à l'unanimité (11 voix POUR)** les affectations de résultats.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous- Préfecture le 11 Avril 2025 et affichée le 11/04/2025

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ansusdits

Pour extrait conforme,
Le Maire
Madame Françoise SAVIE EUSTACHE

